

Conseil régional

Le vice-président chargé des transports et des mobilités

Dossier suivi par :

Paris, le 19 novembre 2012

Réf.: PS/CAC/GS

Monsieur Alain FABRE Association Montreuilloise des Usagers des Transports Collectifs de l'Est Parisien 93101 Montreuil Cedex

Monsieur le Président,

Suite au courrier que Laurent Rivoire, maire de Noisy-le-Sec, a adressé, au sujet du prolongement de la ligne 1 du tramway à l'est, à Jean-Paul Huchon, président du conseil régional d'Ile-de-France et président du Syndicat des Transports d'Ile-de-France, le 15 novembre 2012, ainsi qu'aux propos qu'il a tenu dans l'édition du 16 novembre 2012 du Parisien 93, vous trouverez, ci-joint, ma réponse.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération la plus distinguée.

Pierre SERNE

Conseil régional

Adresse postale : 33, rue Barbet-de-Jouy - 75007 Paris Bureaux : 61, rue de Babylone - 75007 Paris Tél. : 01 53 85 63 20 - Fax : <u>01 53 85 64 11</u>

www.iledefrance.fr - E.mail:



Conseil régional

Le vice-président chargé des transports et des mobilités

Dossier suivi par :

Paris, le 16 novembre 2012

Réf.: PS/CAC/GS

Monsieur Laurent RIVOIRE Maire de Noisy-le-Sec Vice-président délégué au commerce et à l'artisanat à la communauté d'agglomération Est Ensemble Hôtel de ville Place du Maréchal Foch 93134 Noisy-le-Sec

Monsieur le Maire,

Je tiens à vous réaffirmer l'importance que j'accorde au prolongement de la ligne 1 du tramway vers Val-de-Fontenay, qui est un projet d'envergure concernant de nombreux territoires jusqu'ici isolés et mal desservis par les transports en commun, ainsi que des dizaines de milliers d'usagers. Sachez que ce dossier me tient particulièrement à cœur.

De nombreux efforts ont d'ailleurs été faits pour donner suite aux multiples demandes de la ville de Noisy-le-Sec, et j'ai toujours affirmé, en tant que vice-président chargé des transports et des mobilités au conseil régional d'Ile-de-France et vice-président du Syndicat des Transports d'Ile-de-France, la primauté de l'intérêt général. Je n'ai d'ailleurs jamais dit, contrairement à ce que vous prétendez dans votre courrier adressé à Jean-Paul Huchon, président du conseil régional d'Ile-de-France et président du Syndicat des Transports d'Ile-de-France, le 15 novembre dernier, que « les projets de transport ne se feraient pas sans le consentement unanime de l'ensemble des maires concernés ». Bien au contraire, il est important que ce projet aboutisse dans les meilleurs délais, malgré votre opposition. Il est d'ailleurs soutenu par l'ensemble des autres élus concernés, et très attendu des habitants comme

Je trouve regrettable que vous ayez pu me prêter de tels propos, et surtout, que vous écriviez des choses que je n'ai jamais dites. J'espère sincèrement qu'il s'agit d'un malentendu et non de malhonnêteté, et souhaite que vous corrigiez au plus vite les choses.

Dans l'espoir de vous compter un jour dans les soutiens au projet utile du prolongement de la ligne du tramway vers l'est, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération

Pierre SENNE

Conseil régional

Adresse postale : 33, rue Barbet-de-Jouy - 75007 Paris

THAM STAILS

Bureaux : 61, rue de Babylone - 75007 Paris

Tél.: 01 53 85 63 20 - Fax: 01 53 85 64 11

www.iledefrance.fr - E.mail :

 $\label{eq:constraints} \mathcal{D} = \{1,\ldots,p\}, \quad \{$